

Règlement de l'offre commerciale proposée dans le cadre de la promotion CUISINE, date de validité du 27 mai au 15 juin 2024 : la pose offerte*.

Préalable :

La promotion proposée sur l'activité Cuisine a lieu du 27 mai au 15 juin 2024. Elle est dénommée ci-après sous le nom de « L'offre commerciale » ou bien « La promotion cuisine » ou bien « L'action ».

Article 1.

L'action, une offre commerciale, est proposée par BigMat Camozzi Matériaux, exclusivement dans le point de vente de l'agence BigMat d'Auch sis BigMat Auch, rue Aimé Césaire - ZAC du Mouliot - 32000 Auch, France.

Article 2.

BigMat Camozzi Matériaux est propriétaire du point de vente de BigMat Auch. Elle a son siège social à Fleurance, avenue du bataillon d'Armagnac - 32500 Fleurance.

Article 3.

L'offre commerciale est proposée uniquement dans le cadre de la promotion Cuisine qui se tient du 27 mai au 15 juin 2024. Elle est ouverte à toute personne majeure domiciliée dans les départements qui sont dans la zone de chalandise de BigMat Auch, à savoir 40 kms autour du point de vente d'Auch, dans le Gers, en France.

Article 4.

L'offre concerne uniquement la fourniture et la pose de cuisine.

Article 5.

Pour bénéficier de l'offre, le montant d'achat minimum est de 6000€ TTC, hors plans de travail spéciaux, électroménagers, hors transport et prestation.

Article 6.

En dessous d'un montant d'achat de 6000€ TTC, l'offre ne s'applique pas.

Article 7.

L'offre commerciale est basée sur une estimation de la valeur de la pose.

Article 8.

L'offre commerciale se décompose comme suit :

- 1000€ TTC offerts de 6000€ à 7500€ TTC d'achat.
- 1250€ TTC offerts jusqu'à 9500€ TTC d'achat.
- 1500€ TTC offerts jusqu'à 11000€ TTC d'achat.
- 1750€ TTC offerts jusqu'à 13500€ TTC d'achat.
- 2000€ TTC offerts à partir de 14500€ TTC d'achat.

Règlement de l'offre commerciale proposée dans le cadre de la promotion CUISINE, date de validité du 27 mai au 15 juin 2024 : la pose offerte*.

Article 9.

Cette offre commerciale est valable pour les commandes enregistrées entre les 27 mai et 15 juin 2024.

Article 10.

L'offre commerciale n'est pas cumulable avec d'autres offres et promotions en cours.

Article 11.

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu concours sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGDP). Tous les participants à l'opération disposent en application de l'article 27 de cette loi et du RGDP, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement de leurs données personnelles. Toute demande d'accès, de rectification, d'effacement et/ou d'opposition doit être adressée par lettre simple au Service Communication de BigMat Camozzi Matériaux - 6 rue de Caulet - 31300 Toulouse.

Article 12.

Les spécifications de l'offre commerciale seront affichées pendant la durée de l'opération dans le vente participant. Ce règlement sera envoyé sur simple demande écrite avec une enveloppe pré-adressée et pré-timbrée ou bien par mail à sdumas@bigmat-camozzi.fr. Il est déposé à l'étude de Maître Vigneaux Candelon, huissier de justice, en son bureau sis : 7 Rue Antoinette Cadeot - 32500 Fleurance. Il peut être consulté sur place.

Article 13.

Le règlement de l'offre commerciale est sous le contrôle de Maître Vigneaux - Candelon, huissier de justice à Fleurance - 32500.

Article 14.

Tout litige découlant de ce règlement ou en relation avec cette offre commerciale sera soumis à la compétence du tribunal de la ville d'Auch- Allées d'Etigny. 32000 Auch.